

ARTISTIK STUDIO – CENTRE DE DANSE

SAISON 2024-2025

DATE D'INSCRIPTIONS :

(dépôt de dossier, inscription cours à l'essai, renseignements)

RÉ-INSCRIPTIONS

(pour les élèves 2023-2024)

Samedi 29 juin 2024 de 14h00 à 18h00

Lundi 1er juillet 2024 de 17h30 à 19h30

(pas besoin d'un nouveau dossier, nous avons celui de cette année)

INSCRIPTIONS

(pour les nouveaux élèves)

Mardi 2 juillet 2024 de 17h30 à 19h30

Mercredi 3 juillet 2024 de 14h00 à 18h00

(dossier à remplir et à ramener)

REPRISE DES COURS et ESSAIS :

À partir du lundi 9 septembre 2024

ATTENTION : il est **IMPERATIF de se PRESENTER à l'une des dates d'inscription** pour valider toute pré-inscription par mail et confirmer votre inscription à l'année ou à un cours d'essai.

Validation pour l'inscription :

- un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la danse de moins de 3 ans sera à fournir en septembre
- le **règlement intérieur** de l'école lu et signé à nous remettre (**à lire attentivement pour tous**)
- le **formulaire d'inscription** dûment rempli (*En cas de changement d'adresse mail ou de numéro de téléphone au cours de l'année, merci de nous le signaler*).
- **la totalité des cotisations des cours** (paiement en 2 fois, 3 fois ou 10 fois) par chèques ou en espèces.

TENUES COURS CLASSIQUE : Des tenues seront à prévoir. Justaucorps avec ou sans jupette intégrée, collants roses, chaussons roses. Voici les couleurs imposées des justaucorps :

Eveil 4-5 ans : Rose pâle

Eveil prépa 5-6 ans : Blanc

Préparatoire 6 ans : Bleu turquoise

Classique 7 ans : Rouge

Classique 10-11 ans : Bleu marine

Classique 8-9 ans : Rose Fushia

Classique 12-14 ans : Noir

Classique + 15 ans : Noir

Pour les cours d'essai, n'achetez pas la tenue tout de suite. Attendre après le premier cours qui aura lieu la semaine du 9 septembre.

Si vous aviez une tenue cette année, vous pouvez la revendre directement à l'école, un portant est réservé à cet effet (accrochez sur un cintre le vêtement et un papier avec votre nom, votre prix, et la taille du vêtement).

Vous pouvez également trouver, en neuf, sur www.dancedirect.fr, ou www.attitude-diffusion.com (sur Lille).

Artistik Studio vous souhaite un bel été !
Artistikement

PLANNING 2024-2025 ARTISTIK STUDIO

CLASS OPEN

Choix de la ou les disciplines de votre choix
Cours de 1h ou 1h15

PREPARATOIRE

Eveil 4-5 ans	samedi : 10h00 – 10h45
Eveil-prépa 5-6 ans	samedi : 11h00 – 12h00
Préparatoire 6 ans	samedi : 12h00 – 13h00

CLASSIQUE

7 ans (1ère année classique)	samedi : 14h00 – 15h00
8-9 ans	samedi : 14h00 – 15h00
10-11 ans	samedi : 15h00 – 16h00
12-14 ans	samedi : 16h15 – 17h30
15 ans et + COMPLET	vendredi : 18h15 – 19h30

MODERN' JAZZ

7-8 ans (1ère année jazz) COMPLET	mercredi : 14h00 – 15h00
8-9 ans COMPLET	mercredi : 15h00 – 16h00
10-12 ans COMPLET	mercredi : 15h00 – 16h00
Ados 1 COMPLET	lundi : 18h15 – 19h30
Ados 1	samedi : 15h00 – 16h15
Ados 2 COMPLET	lundi : 18h15 – 19h30
Adultes débutant/moyen COMPLET	mercredi : 20h15 – 21h30
Adulte inter COMPLET	jeudi : 19h30-20h45
Adulte avancés COMPLET	lundi : 20h45-22h00

CONTEMPORAIN

10-12 ans COMPLET	vendredi : 18h30 – 19h30
Ados 1	mardi : 18h15 – 19h30
Ados 2 COMPLET	jeudi : 18h15 – 19h30
Ados sup COMPLET	jeudi : 18h15 – 19h30
Adultes Débutant-Moyen COMPLET	mercredi : 19h00 – 20h15
Adultes Inter COMPLET	lundi : 19h30 – 20h45
Adultes Inter COMPLET	jeudi : 20h45 – 22h00
Adultes Inter COMPLET	jeudi : 20h45 – 22h00
Adultes Inter/Avancé COMPLET	lundi : 19h30 – 20h45
Adultes Avancé COMPLET	mercredi : 20h00 – 21h15

URBAN / STREET JAZZ

TOUS NIVEAUX

Enfants à partir de 8 ans COMPLET	mercredi : 14h00 – 15h00
Ados/adultes à partir de 14 ans COMPLET	lundi : 20h45 – 21h45
Ados/adultes à partir de 14 ans COMPLET	jeudi : 19h30 – 20h30

THEATRE

(Un cours enfants sera certainement rajouté le samedi matin, avant 11h00)

Enfants à partir de 7 ans	samedi : 11h00 – 12h15
Ados	samedi : 12h15 – 13h30
Adultes COMPLET	mardi : 20h00 – 21h30

CLASS ARTISTIK

À partir de 10 ans - Uniquement pour les élèves ayant déjà pratiqué au minimum une année dans notre école, et selon avis des professeurs.

Cours de 2h, plus poussé, plus approfondi (travail artistique et technique pluridisciplinaires – Moderne, Jazz, Classique, Contemporain, Ateliers chorégraphiques, Street Jazz...)

ATTENTION : si absences à répétitions, l'élève basculera sur une Class Open.

10-12 ans COMPLET	mercredi : 16h30 – 18h30
13-14 ans COMPLET	mercredi : 16h30 – 18h30
Ados inter COMPLET	vendredi : 19h30 – 21h30
Ados sup COMPLET	vendredi : 19h30 – 21h30
Adultes Inter COMPLET	mardi : 19h30 – 21h30

Adultes Avancé Cours technique : mercredi : 19h00 – 20h00
COMPLET (+ une class Open Avancé au choix)

- Le niveau de l'élève reste à l'appréciation des professeurs.
- Places limitées.
- Certains cours seront maintenus sous réserve d'un effectif suffisant.

Les tarifs sont individuels. Les frais d'inscriptions (20 €) ne sont par contre comptés qu'une fois par famille au sein d'un même foyer.
Merci de bien respecter les montants inscrits dans les tableaux selon la modalité de paiement de votre choix.

TARIFS CLASSE OPEN

Moyen de paiement	PAIEMENT EN 2 FOIS	PAIEMENT EN 3 FOIS	PAIEMENT EN 10 FOIS
Mois de prélèvement	Inscription et janvier	Inscription / janvier / avril	Inscription et chaque début de mois
1 COURS /sem 330 € + 20€	1 x 132 € 1 x 198 €	1 x 132 € + 20 € 2 x 99 €	1 x 33 € + 20 € 9 x 33 €
2 COURS /sem 525 € + 20€	1 x 210 € 1 x 315 €	1 x 210 € + 20 € 2 x 157,50 €	1 x 52,50 € + 20€ 9 x 52,50 €
3 COURS /sem 715 € + 20€	1 x 286 € 1 x 429 €	1 x 286 € + 20 € 2 x 214,50 €	1 x 71,50 € + 20 € 9 x 71,50 €

Frais d'inscription : 20€ par famille au sein d'un même foyer. Offert pour les paiements en 2 fois.
Chèques à l'ordre d'Artistik Studio, à la date de remise des chèques, soit lors de l'inscription.

TARIFS CLASSE ARTISTIK

Moyen de paiement	PAIEMENT EN 2 FOIS	PAIEMENT EN 3 FOIS	PAIEMENT EN 10 FOIS
Mois de prélèvement	Inscription et janvier	Inscription / janvier / avril	Inscription et chaque début de mois
ARTISTIK : 500 € + 20€ 1 cours de 2h par semaine	1 x 200 € 1 x 300 €	1 x 200 € + 20 € 2 x 150 €	1 x 50 € + 20 € 9 x 50 €
ARTISTIK + 1 COURS / sem : 690 € + 20€	1 x 276 € 1 x 414 €	1 x 276 € + 20 € 2 x 207 €	1 x 69 € + 20€ 9 x 69 €
ARTISTIK + 2 COURS / sem : 860 € + 20€	1 x 344 € 1 x 516 €	1 x 344 € + 20 € 2 x 258 €	1 x 86 € + 20€ 9 x 86 €
ARTISTIK + 3 COURS / sem : 990 € + 20€	1 x 396 € 1 x 594 €	1 x 396 € + 20 € 2 x 297 €	1 x 99 € + 20 € 9 x 99 €

Frais d'inscription : 20€ par famille au sein d'un même foyer. Offert pour les paiements en 2 fois.
Chèques à l'ordre d'Artistik Studio, à la date de remise des chèques, soit lors de l'inscription.

TARIFS UNIQUEMENT COURS D'ESSAI : 10 €

POUR UN OU PLUSIEURS COURS D'ESSAI (PAR PERSONNE)
DÉDUCTIBLE DE L'INSCRIPTION, SI CELLE-CI EST EFFECTIVE AU COURS SUIVANT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ARTISTIK STUDIO

INFORMATIONS OBLIGATOIRES AU NOM DE L'ELEVE INSCRIT

Merci de ne remplir que la case correspondant à l'année de votre inscription. Les élèves inscrits en 2023-2024 n'ont pas besoin de remplir une nouvelle fiche d'inscription. Il nous faudra juste vérifier ensemble la validité de vos informations déjà fournies. Merci d'écrire lisiblement et en toutes lettres.

NOM PRENOM

AGE DATE DE NAISSANCE

MAIL PORTABLE 1
Parents pour les mineurs Parents pour les mineurs

MAIL 2 PORTABLE 2
Si parents séparés (préciser mère, père) Si parents séparés (préciser mère, père)

Merci de nous préciser si votre enfant rencontre certaines difficultés dans l'apprentissage pour des raisons de santé ou autre :

ANNEE 2024-2025

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : 2x 3x 10x

Nouvel(le) élève

Particularités :

ANNEE 2025-2026

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : 2x 3x 10x

Nouvel(le) élève

Particularités :

ANNEE 2026-2027

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : 2x 3x 10x

Nouvel(le) élève

Particularités :

ANNEE 2027-2028

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : 2x 3x 10x

Nouvel(le) élève

Particularités :

ANNEE 2028-2029

DISCIPLINE(S) Plusieurs choix possibles, cochez la ou les case(s) et précisez quel classe exactement selon le planning des cours et leur appellation.

.....
.....

(cadre réservé à l'école)

Essai :

Paiement : 2x 3x 10x

Nouvel(le) élève

Particularités :

ARTISTIK STUDIO

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

A nous rendre signé « lu et approuvé » pour l'inscription

Article 1 : L'enseignement

L'apprentissage et la pratique de la danse fait appel à une éducation artistique mettant en jeu le corps : ces activités se déroulent dans le respect du corps, de l'esprit et de la personne de chacun.

Article 2 : règlement intérieur

Artistik Studio est un centre de danse et d'arts, ouvert à tous, du niveau éveil au niveau supérieur. Le bon fonctionnement de l'école est assuré par le respect de quelques règles simples auxquelles chaque danseur ou artiste doit adhérer. Procéder à une inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur.

Article 3 : dispositions légales

Artistik Studio est le nom commercial d'une école privée dirigée par Amélie Dufrénois, professeur titulaire du diplôme d'état de professeur de danse, destiné aux amateurs et répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur.

Article 4 : cours – reprise des cours à partir de la deuxième quinzaine de septembre

Les cours sont dispensés de septembre à juin hors période des vacances scolaires de l'académie de Lille (zone B). Les cours sont strictement fermés à tout public. Les parents doivent impérativement venir rechercher leurs enfants à l'heure exacte de fin de cours. La détermination du niveau de l'élève reste à l'entière appréciation du professeur de danse. Le planning des cours peut être modifié à tout moment dans l'année. Certains cours peuvent être regroupés pour la préparation du spectacle ou par manque d'effectif.

Article 5 : paiement / inscription

L'intégralité des paiements s'effectue le jour de l'inscription, avec la possibilité de régler en plusieurs chèques. Ces derniers seront encaissés en début de chaque mois, ou de chaque trimestre. **Tout absentéisme provisoire ou définitif ne pourra faire l'objet d'un remboursement total ou partiel des cours.**

Frais d'inscription : 20 € (un par famille au sein d'un même foyer, offert si paiement en deux fois)

Trois solutions de paiement :

En 2 fois : le paiement annuel est établi lors de l'inscription en début d'année scolaire et le second chèque établi également à l'inscription est déposé en banque en janvier.

En 3 fois : le paiement se fait en établissant trois chèques remis lors de l'inscription et déposés respectivement en banque en septembre, en janvier et en avril par l'école de danse.

En 10 fois : le paiement se réalise en établissant 10 chèques remis lors de l'inscription, respectivement déposés en banque en septembre et en chaque début de mois.

Article 6 : consignes

Afin de valider l'inscription, Artistik Studio requiert les pièces suivantes :

- un certificat médical de moins de trois ans, attestant l'aptitude de l'élève au pratique pour laquelle il s'inscrit, sera exigé à chaque inscription d'un élève non inscrit précédemment.
- la fiche d'inscription dûment remplie.
- le présent règlement daté et signé par les élèves majeurs ou le représentant légal de l'élève mineur certifiant avoir pris connaissance des règles.

L'accès au studio est exclusivement réservé aux élèves et professeurs. Pendant toute la durée de leur présence dans l'école, il est demandé aux élèves d'être le plus calme possible, de ne pas courir et de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène applicable à l'ensemble des locaux et sur l'ensemble de la propriété donc entre autres l'interdiction formelle de fumer, de consommer des substances alcoolisées ou prohibées par la loi. **Les téléphones portables doivent être en mode de silencieux pendant toute la durée de présence dans l'école. Merci de ne pas consulter vos téléphones lors des cours ou autre (ex : montre connectée...)** La tenue (pantalon, tunique, justaucorps, chaussons...) doit être marquée au nom de l'élève. Les filles doivent se présenter **coiffées en chignon pour les cours de danse classique et cheveux attachés pour les autres cours**. Le port de bijoux, montres... est interdit pendant les cours. En cas de perte ou de vol, Artistik Studio ne pourra être tenu pour responsable. Il est par conséquent fortement conseillé d'y venir avec le strict minimum.

Le chewing-gum et les bonbons sont interdits en cours.

Pour plus de sécurité, la porte d'accès au centre est sécurisée par un digicode dont le code vous sera communiqué aux inscriptions. Il est strictement interdit de stationner dans l'allée de la cour ou devant la porte d'entrée comprenant un accès pompiers. Veillez à ne pas gêner les habitations voisines avec le stationnement.

Article 7 : présence / absence

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Toute absence prévisible devra impérativement être signalée dès qu'elle sera connue. Pour les élèves mineurs, toute absence doit être signalée. **ATTENTION !!! LES ÉLÈVES ABSENTS DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ ET NON JUSTIFIÉE SERONT PRIVÉS DE SPECTACLE ET NE POURRONT SE RÉINSCRIRE L'ANNÉE SUIVANTE.**

Article 8 : spectacle de danse et de théâtre

Tous les ans, Artistik Studio organise un spectacle de danse, nous vous communiquerons des informations prochainement. Ce spectacle aura lieu au casino d'Arras. **Dates : les vendredi 30 mai, samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2025.**

Une répétition générale obligatoire le jeudi 29 mai, et des répétitions par groupes sur scène le mercredi 28 mai. Des filages obligatoires auront lieu du 12 au 25 mai 2025 à l'école de danse. Dans la préparation du spectacle, les horaires des cours seront amenés à changer, le planning vous sera délivré au plus tard avant les vacances d'avril. Des répétitions pour le final seront organisées trois semaines avant le spectacle le **vendredi soir** (et la présence de chacun est indispensable) : **en cas d'absence répétée ou injustifiée**. Amélie Dufrénois, directrice du centre, se réserve le droit d'interdire à un élève le final s'il n'a pas été présent à chaque répétition du final. **ATTENTION : un élève qui ne peut être présent à la répétition Générale ne pourra faire le spectacle.**

De plus, les cours des jours fériés (21 avril, 1er et 8 mai) seront maintenus pour tout le monde.

La présence de chaque élève aux différentes répétitions et à toutes les représentations est strictement obligatoire. Les élèves ou leurs parents pour les mineurs s'engagent à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes spéciales liées aux répétitions, essayages...

Pour le spectacle de Théâtre (adultes/enfants/ados), les règles restent les mêmes. Nous communiquerons les dates et le lieu du spectacle ultérieurement.

Article 9 : droit à l'image

Artistik Studio se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit, existants ou futurs. Par ailleurs, Artistik Studio souligne le fait que pour tous les spectacles et événements auxquels les élèves seront amenés à participer, les prises de son, de vues, de photographies pourront être interdites et que dans le cas où elles seront autorisées, elles devront être limitées à un strict usage dans le cadre familial. Le spectacle sera filmé et vendu en coffret clé USB suite à l'évènement et pour les familles exclusivement.

Article 10 : la tenue

Les **tenues de villes sont strictement interdites en cours**. Une tenue près du corps est obligatoire pour les corrections et pour le bien-être de l'élève. Pour certains cours, une tenue sera imposée, notamment en classique. Elle vous sera précisée lors des inscriptions. La tenue sera à se procurer courant octobre, après les cours d'essai. Pas de chaussons ou chaussures dans les autres cours (hors classique). Pour le Street Jazz, **baskets propres obligatoires**.

Article 11 : cours à l'essai

Les cours à l'essai sont payants. Pour le bon déroulement des cours, ils sont au **tarif unique de 10 € par personne pour un ou plusieurs cours**. Ils seront déduits de l'inscription si celle-ci est effective au cours suivant. Les cours d'essai doivent être réservés et payés aux dates d'inscription. Ultérieurement, les cours d'essai doivent être impérativement payés avant le cours concerné.

Article 12 : manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à remboursement de quelque nature que ce soit.

Le souscripteur ou son représentant légal déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école.

Fait à..... Le/...../20.....

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

PRENOM : _____

COURS : _____

Signature du souscripteur ou de son représentant légal
(précédée de la mention lue et approuvée)